

**COMMUNE DE VAL-MONT**  
**SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2016 A 20 HEURES**



**LOCATION DE LA FORET COMMUNALE A L'ASSOCIATION DES CHERCHEURS DE TRUFFES DE COTE D'OR**

Le Maire présente la demande d'une Association de passer une convention pour récolter des truffes sur une partie du territoire de la commune. Un long débat fait apparaître que la récolte des truffes se déroule dans les périodes d'ouverture de la chasse et plusieurs membres du conseil municipal ne souhaitent pas d'imbrication avec la Société de Chasse, même en dehors des jours de chasse. Le vote ne faisant apparaître que 4 voix pour, la décision est reportée à une prochaine séance.

**NOMS DES RUES D'IVRY**

Le Maire rappelle l'historique du dossier et demande quelles sont les réactions des habitants après la publication dans le bulletin municipal.

On peut citer :

1. Mettre sur les plaques de rues le titre des personnes honorées,
2. Demande de mettre une rue au nom d'un ancien Maire. Le Maire rappelle que la règle pour les noms de Maire, est que celui-ci soit décédé pendant son mandat, ou qu'il ait été élu à un échelon supérieur à Maire de la commune.
3. Certains noms sont un peu longs.

VOTE : 18 Voix pour 1 voix contre 1 abstention.

**DIVERS**

. Officialisation du parcours du transport scolaire pour l'arrêt du Moulin de Rouvray et la desserte du mercredi au Centre de Loisirs d'AUBIGNY LA RONCE.

. Information de l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental au bénéfice de la Jersenvallienne pour un montant de 250 €.

. Fibre optique : Le Maire annonce qu'Orange va installer des équipements plus performants pour la commune de Val-Mont. Ce qui devrait permettre une augmentation du débit Internet.

Plusieurs Conseillers Municipaux indiquent des coupures de liaisons Internet quasi quotidiennes durant plusieurs heures.

. Le Maire commente les directives contenues dans le journal municipal concernant le tri des journaux et papiers. Il informe que des contrôles des poubelles jaunes pourraient avoir lieu dès janvier.

**COMMUNE DE VAL-MONT**  
**SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2016 A 20 HEURES**

. La déchetterie d'Épinac ne sera plus accessible aux habitants de Val-Mont compte tenu du coût engendré.

Qualité de l'eau à Jours en Vaux : Des contrôles réalisés par l'ARS ont montré un léger dépassement de la norme du taux de PVC admis dans l'eau aux hameaux de Jours en Vaux et Corcelles.

La situation a été corrigée partout par une purge des réseaux. Le Syndicat d'Arnay le Duc engage l'étude de purgeurs automatiques afin d'éviter que ces incidents ne se reproduisent.

. Le Maire soumet au débat le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération BEAUNE COTE ET SUD.

Le Maire tient à la disposition un exemplaire du dossier, il sera envoyé aux conseillers municipaux possédant internet le rapport par mail.

. Comité des Fêtes : Le Maire Adjoint, Président du comité des fêtes rend compte de la réunion du 28 octobre.